



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E152527 VALABLE JUSQU'AU 31/03/2027

ÉDITÉ LE 07/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/04/2009  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 17/07/2024  
100 000

Raison sociale : BALIN-BAT  
17 AVENUE LOUIS LARIVIERE  
93440 DUGNY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BOBIGNY 511587149

Téléphone : 01 48 35 66 20 Fax :  
Portable : 06 01 16 63 27

Siret : 511 587 149 00044  
Code NACE : 4399C  
Numéro caisse de congés payés : 211735600

Site Internet : <http://www.entreprisebalin.com>  
E-mail : [contact@balinbat.com](mailto:contact@balinbat.com)

Assurance Responsabilité Travaux :  
MMA IARD 141996068

Responsabilité légale :  
BALIN VASILE PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :  
MMA IARD 141996068

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Effectif moyen : 21 Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	01/04/2025
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	01/04/2025
4312	Fourniture et pose de menuiserie intérieure en bois Mention RGE	01/04/2025
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	01/04/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	28/09/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	28/09/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	14/04/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/04/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/04/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.